



Feuille d'information 55

Compétences motrices de base à l'école enfantine

Monitoring et liens avec le genre, l'âge, le statut pondéral et les écoles enfantines portées sur l'activité physique

Résumé

Les compétences motrices de base (MOBAK) constituent une condition préalable essentielle pour participer à la culture de l'activité physique et du sport et sont ancrées dans les programmes d'enseignement suisses des différentes régions linguistiques. Dans le cadre du monitoring MOBAK dans les cantons de Zurich, Uri, Nidwald et du Tessin, les compétences motrices de base des enfants des écoles enfantines (4 à 6 ans) ont été évaluées afin d'identifier les éventuels besoins de soutien. Sachant que les performances motrices dépendent considérablement de diverses caractéristiques individuelles, la présente feuille d'information analyse le lien avec le genre, l'âge, le statut pondéral et les écoles enfantines portées sur l'activité physique.

1 Développement moteur de l'enfant

Le développement moteur de l'enfant se caractérise par une augmentation quantitative des performances (p.ex. courir plus vite), une amélioration qualitative de l'exécution des mouvements (p.ex. les mouvements de course deviennent plus coordonnés), une disponibilité spécifique à la situation (p.ex. varier la course dans les situations de jeu) et une combinaison de différentes formes de mouvements (p.ex. courir et attraper) [1,2]. Du point de vue de la science du sport et de la santé, le développement moteur à l'âge de l'école enfantine (4-6 ans) est une phase centrale, car c'est là que sont posées les bases du développement ultérieur. À cet âge, les compétences motrices dites de base (voir paragraphe 2) sont acquises et développées. Tout au long de l'école primaire, les enfants élargissent de plus en plus leurs compétences motrices de base et augmentent ainsi leurs capacités, afin d'être en mesure

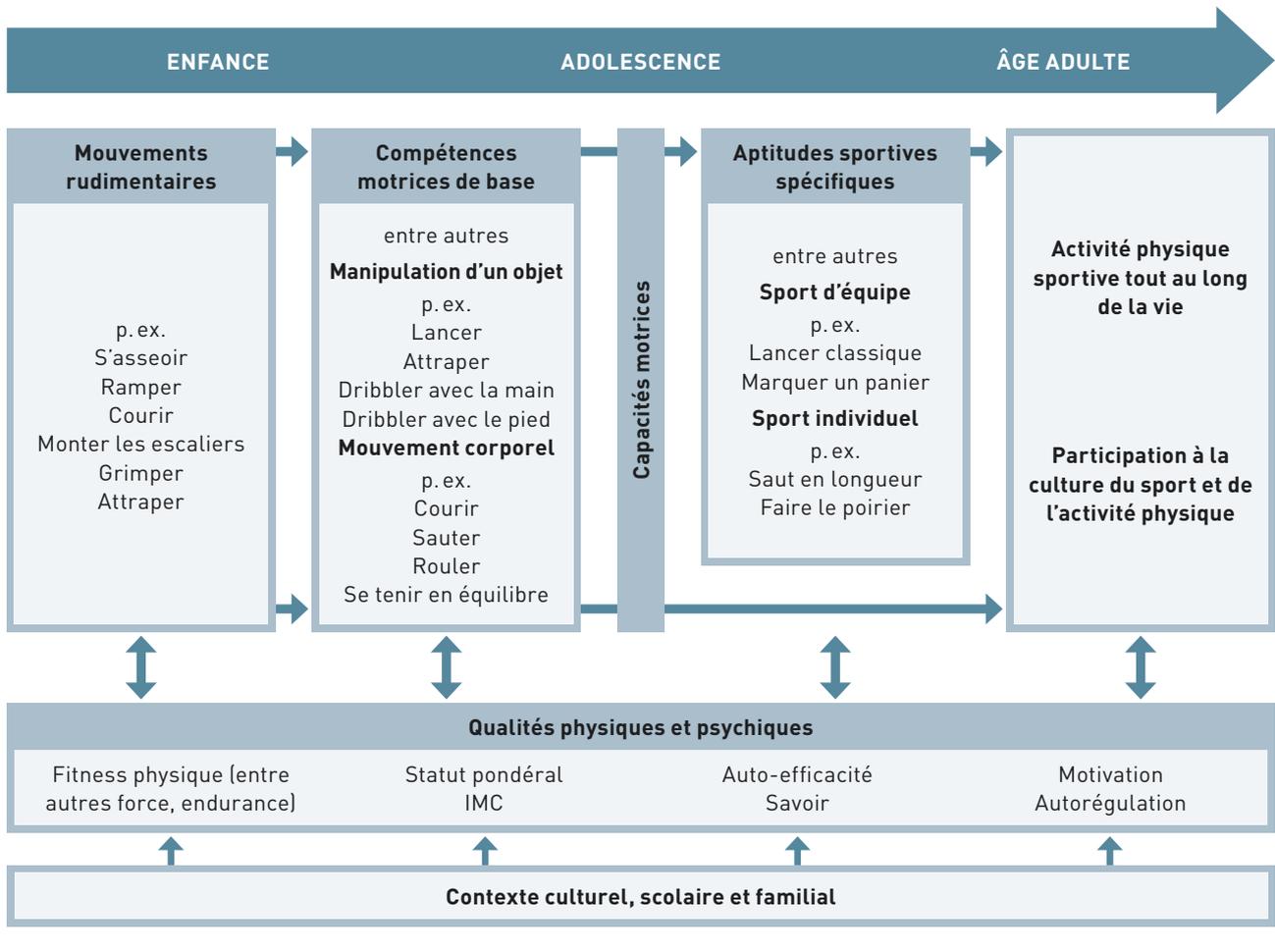
d'effectuer divers exercices de mouvement avec souplesse et d'augmenter le nombre de tâches et de contextes environnementaux pouvant être maîtrisés. Au niveau du degré secondaire, les compétences motrices de base acquises sont complétées par une spécialisation dans les capacités de motricité sportive individuelles, qui s'orientent de plus en plus vers des sports spécifiques [3] (figure 1).

Table des matières

1 Développement moteur de l'enfant	1
2 Compétences motrices de base	3
3 Monitoring des compétences motrices de base à l'école enfantine	3
4 Perspectives et implications pour la pratique scolaire	6
5 Bibliographie	7

FIGURE 1

Développement des compétences motrices tout au long de la vie [2, 4]



L'acquisition et le développement des compétences motrices de base sont étroitement liés aux processus de socialisation à l'intérieur et à l'extérieur de l'école (entre autres la famille, le cercle d'amis, l'association sportive). Outre les influences liées à la croissance, le contexte culturel, scolaire et familial influence le développement moteur. En conséquence, des enfants à des niveaux comparables de développement physique ont des niveaux différents de compétence motrice. Lorsque ces niveaux sont

trop bas pour pouvoir pratiquer des sports et des exercices adaptés à leur âge de manière fonctionnelle, les capacités motrices des enfants sont par conséquent limitées. Le besoin d'un soutien pour renforcer ces capacités, qui en résulte, peut être satisfait par des mesures ciblées (p. ex. le projet «Purzelbaum» favorisant l'activité physique) qui aident les enfants à acquérir et à développer des compétences motrices de base.

2 Compétences motrices de base

Les compétences motrices de base constituent la base des capacités sportives spécifiques et d'un mode de vie physiquement actif tout au long de la vie. Les compétences motrices de base sont les compétences motrices dont les élèves ont au moins besoin pour être en mesure d'exécuter et de comprendre des activités sportives de manière qualifiée. Par exemple, un enfant ne peut participer activement à des jeux de ballon que s'il peut manipuler les ballons avec suffisamment d'assurance. Les compétences motrices de base sont donc des dispositions de performance fonctionnelles et dépendantes du contexte, qui se rapportent à des exigences spécifiques à la situation dans la culture du sport et de l'activité physique. Elles servent à répondre aux exigences motrices, peuvent s'apprendre à long terme et tiennent compte de l'expérience antérieure. Des domaines de compétence individuels peuvent être distingués pour des exigences spécifiques. Le domaine de compétence «Manipulation d'un objet» comprend les exigences de mouvement liées au fait de manipuler le ballon avec assurance (p. ex. attraper) et le domaine de compétence «mouvement corporel» comprend le fait de bouger son propre corps avec assurance (p. ex. sauter).

Appréciation et évaluation

L'évaluation systématique des compétences motrices de base aide à documenter les niveaux de performance motrice et à identifier les éventuels besoins de soutien à un stade précoce. En particulier à l'école enfantine et à l'école primaire, des mesures de soutien appropriées sont jugées particulièrement utiles et efficaces [1]. Cela devrait notamment permettre d'éviter les conséquences négatives sur le développement physique et psychologique. Une condition préalable au soutien systématique de la motricité des enfants est l'évaluation régulière et la plus précise possible des compétences motrices de base. La description du niveau de performance des élèves permet aux enseignantes et enseignants d'obtenir des informations qui les aident à adapter leurs activités didactiques aux capacités des enfants. À cet âge, un monitoring des compétences motrices de base semble donc judicieux.

Pour évaluer les compétences motrices de base, il faut des instruments de mesure qui peuvent être

utilisés dans le cadre de la pratique pédagogique. À cette fin, quatre instruments de test MOBAK spécifiques à chaque degré scolaire ont été mis au point et couvrent l'école enfantine et les 6 années d'école primaire (www.mobak.info). Ils se concentrent explicitement sur le contexte de l'éducation physique et sont liés aux compétences formulées dans les programmes d'enseignement des différents degrés scolaires. À cet égard, l'appréciation et l'évaluation des compétences motrices de base renvoient à la question: «que doit pouvoir faire un enfant à un degré scolaire donné pour participer activement au cours d'éducation physique et à la culture de l'activité physique et du sport?» Ainsi, cette approche tient compte des programmes d'enseignement actuels des différentes régions linguistiques [5, 6, 7], dont l'objectif est que les élèves développent successivement leurs compétences motrices au cours de leur scolarité afin de pouvoir participer activement à la culture du sport et de l'activité physique.

L'instrument de test MOBAK mesure les compétences motrices de base «mouvement corporel» avec quatre épreuves de test (se tenir en équilibre, rouler, sauter, courir) et «manipulation d'un objet» avec quatre épreuves de test (lancer, attraper, dribbler avec la main, dribbler avec le pied). Après une brève explication et une seule démonstration des différentes épreuves par les responsables du test, les enfants ont chacun deux tentatives pour réaliser l'épreuve, voire six tentatives pour lancer et attraper (pas de tentative d'essai). Chaque épreuve de test peut être notée de 0 à 2 points qui seront additionnés (0 à 8 points) pour évaluer le domaine de compétence. La figure 2 montre les épreuves de test pour l'école enfantine.

3 Monitoring des compétences motrices de base à l'école enfantine

Dans deux études, les compétences motrices de base d'un total de 951 enfants de l'école enfantine ont été évaluées à l'aide de l'instrument MOBAK-KG. Au cours de l'année scolaire 2017/18, N = 403 enfants de l'école enfantine (\bar{x} 5,7 ans, $E_cT = .56$) ont été évalués dans le canton d'Uri et dans la ville de Zurich; au cours de l'année scolaire 2019/20, N = 548 enfants de l'école enfantine (\bar{x} 5,7 ans, $E_cT = .56$) ont été évalués dans les cantons du Tessin et de Nidwald.

FIGURE 2

Épreuves de test MOBAK – école enfantine [8]

Manipulation d'un objet

**Lancer**

L'enfant lance six balles depuis la ligne de lancer délimitée à une distance de 1,5 m du mur contre la cible située à une hauteur de 1,1 m sur le mur.

**Attraper**

L'animateur lance un ballon de basket sur le marquage au sol de manière à ce que le ballon rebondisse au moins à 1,1 m. L'enfant attrape le ballon derrière la ligne qui le place à 1,5 m de distance de l'animateur.

**Dribbler avec la main**

L'enfant dribble le ballon avec les deux mains (sur la croix) et l'attrape à nouveau sans le laisser s'échapper.

**Dribbler avec le pied**

Un couloir de 2,8x9,0 m est délimité au sol. Des éléments de caisson suédois y sont disposés de part et d'autre en travers, le premier après trois mètres et le second de l'autre côté après six mètres. L'enfant dribble avec un ballon de futsal (petit ballon de football en salle). Il doit réaliser le parcours sans perdre le ballon.

Mouvement corporel

**Se tenir en équilibre**

L'enfant marche trois mètres en avançant en équilibre sur un banc suédois retourné jusqu'à la marque, la touche avec le pied, puis fait le trajet en sens inverse à reculons, toujours en équilibre.

**Rouler**

L'enfant fait une roulade avant sur la surface inclinée et se remet ensuite debout sur ses deux pieds de manière fluide.

**Sauter**

L'enfant saute trois mètres de manière fluide sur un pied jusqu'à la ligne d'arrivée. Puis il retourne à la ligne de départ en sautant sur l'autre jambe.

**Courir**

L'enfant avance en courant dans le couloir (0,6x4,0 m). Puis il retourne à la ligne de départ et répète tout le processus.

Photos: Céline Scheidegger (HEP Zurich)

Différences d'âge et de genre

On a comparé les performances des enfants de la deuxième année d'école enfantine (âge au moment de la mesure: 68 à 80 mois) avec celles des enfants de la première année d'école enfantine (55 à 67 mois). En moyenne, les enfants de la deuxième année d'école enfantine ont obtenu des scores plus élevés dans les deux domaines de compétence. Les filles ont réalisé des performances légèrement supérieures dans le domaine de compétence «mouvement corporel», mais les garçons ont montré un niveau significativement plus élevé dans le domaine de compétence «manipulation d'un objet». La répartition détaillée des performances réalisées est présentée dans la figure 3.

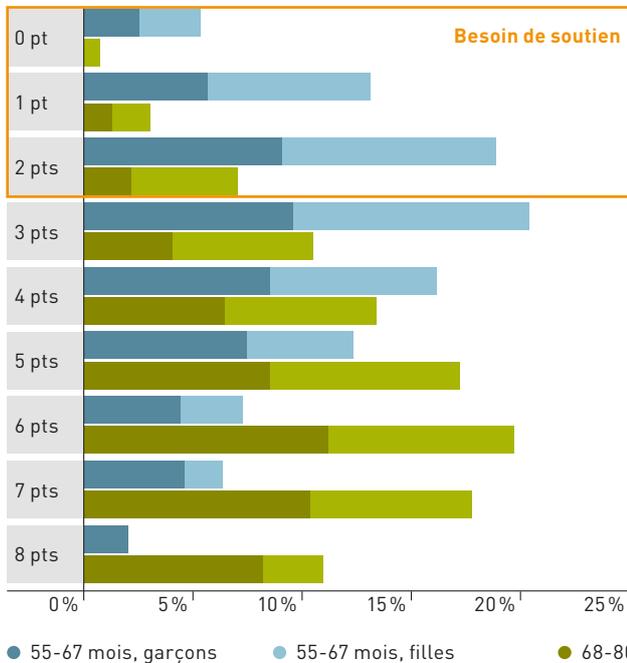
En raison des nettes différences de performances entre les enfants de la première et de la deuxième année d'école enfantine, le personnel enseignant doit faire face à des exigences particulières pour gérer ces différences, sachant que les deux degrés scolaires suivent en règle générale les cours ensemble. En particulier à l'école enfantine, il est nécessaire de différencier les activités physiques et sportives proposées afin de répondre aux différences de performances au sein de la classe.

Les différences de performance entre les genres étaient déjà visibles à l'entrée à l'école enfantine et d'autres études montrent que ces différences deviennent de plus en plus prononcées au cours des années d'école primaire [9,10]. Ces différences

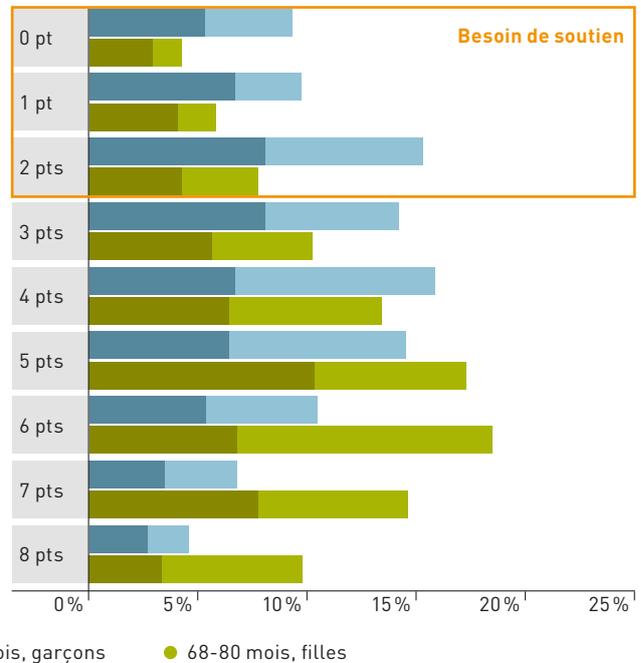
FIGURE 3

Score obtenu dans les domaines de compétence «manipulation d'un objet» et «mouvement corporel» différencié selon l'âge et le genre

Manipulation d'un objet



Mouvement corporel



peuvent s'expliquer en partie par des différences de socialisation sportive [11]. Par exemple, les garçons participent plus souvent à des sports de loisirs et des sports en club utilisant un ballon. En conséquence, le personnel enseignant doit apporter un soutien particulier aux enfants ayant des besoins spécifiques dans le maniement du ballon, afin que tous les enfants puissent participer aux jeux de balle.

Besoin de soutien moteur

Les enfants qui obtiennent moins de trois points dans les différents domaines de compétence ont besoin de soutien. À l'école enfantine, environ un quart des enfants ont besoin de soutien dans les domaines de compétence «manipulation d'un objet» et «mouvement corporel». Toutefois, lorsque l'on fait la distinction entre la première et la deuxième année d'école enfantine, on constate de nettes différences. Alors qu'en première année d'école enfantine, environ un tiers des enfants ont besoin de soutien, dans la deuxième année d'école enfantine, cette proportion est significativement plus faible (respectivement 10% et 17%). Une différenciation selon le genre a montré qu'un besoin de soutien spécifique

dans le domaine de compétence «mouvement corporel» concernait majoritairement des garçons, tandis qu'il concernait majoritairement des filles dans le domaine de compétence «manipulation d'un objet». La proportion plus élevée d'enfants ayant besoin de soutien pendant la première année d'école enfantine est due au niveau de développement moteur, mais fournit au personnel enseignant des indices sur les enfants qui devraient bénéficier d'un soutien spécifique.

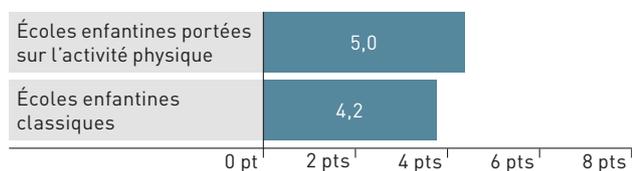
Différences de statut pondéral

Dans le canton du Tessin, l'indice de masse corporelle (IMC = poids corporel [kg]/taille [m]²) de 306 enfants de l'école enfantine a également pu être enregistré. Subdivisés en fonction de leur statut pondéral (sous-poids, poids normal et surpoids [12]), les enfants en surpoids (N = 27, 8,8%) et les enfants obèses (N = 15, 4,9%) réalisent des performances moins bonnes que les enfants de poids normal, dans le domaine de compétence «mouvement corporel». Sachant que le surpoids ralentit le développement moteur [9], le surpoids et l'obésité ne sont pas seulement un facteur de risque de maladie psychiques

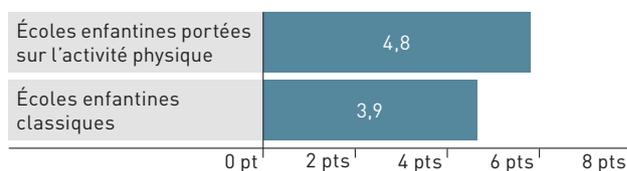
FIGURE 4

Différences dans les compétences motrices de base entre les écoles enfantines classiques et les écoles enfantines portées sur l'activité physique (moyennes)

Manipulation d'un objet



Mouvement corporel



et physiques à un âge plus avancé [12], mais combinés à de faibles compétences motrices de base, ils peuvent constituer un obstacle à la participation à la culture du sport et de l'activité physique.

Différences entre les écoles enfantines classiques et les écoles enfantines portées sur l'activité physique

Dans les cantons de Nidwald, Uri et Zurich, les compétences motrices de base des enfants d'écoles enfantines classiques (N = 281) et d'écoles enfantines portées sur l'activité physique (N = 310; projet «Purzelbaum») ont été étudiées. Il en ressort que les enfants des écoles enfantines portées sur l'activité physique obtiennent de meilleurs résultats dans les deux domaines de compétence que les enfants des écoles enfantines classiques (figure 4).

Les différences de niveau indiquent qu'un environnement d'apprentissage qui favorise l'activité physique peut favoriser le développement moteur à l'école enfantine [13]. Les projets de promotion de l'activité physique tels que «Purzelbaum» doivent être évalués positivement et devraient être davantage mis en œuvre ou évalués et optimisés à l'avenir.

4 Perspectives et implications pour la pratique scolaire

Le but de cette feuille d'information est de sensibiliser les professionnel-le-s intéressé-e-s à l'importance des compétences motrices de base et de fournir une orientation quant aux besoins d'action et à la manière de les combler. Tandis qu'une première évaluation du niveau de compétences motrices de base à l'école enfantine peut être effectuée sur la base du présent monitoring transversal, d'autres

cantons germanophones et francophones seront inclus à l'avenir et accompagnés de manière longitudinale. Sur la base d'hypothèses théoriques et de l'état actuel de la recherche (figure 1), d'autres facteurs potentiels influençant le développement moteur seront identifiés et les hypothèses d'impact associées seront examinées de manière empirique. Sur la base des résultats, un transfert dans la pratique scolaire ainsi que la formation et le perfectionnement du personnel enseignant doivent avoir lieu de manière continue. Pour le personnel enseignant des écoles enfantines, le principal défi est de tenir compte des différentes conditions motrices dans une planification adaptative des leçons. Cela signifie qu'il faut créer une adéquation entre l'enseignement donné et les capacités des élèves et mettre à disposition une sélection d'exercices et de situations d'application qui permettent des solutions individuelles. Le développement de matériels pédagogiques et de tâches d'apprentissage spécifiques à l'âge pour promouvoir les compétences motrices de base est – outre le monitoring – l'objectif central du groupe de recherche MOBAK. En coopération avec les institutions partenaires déjà existantes (RADIX, Promotion Santé Suisse), une large mise en œuvre peut avoir lieu aux niveaux cantonal et national afin qu'une évaluation systématique s'accompagne également d'un soutien systématique des compétences motrices de base.



5 Bibliographie

- [1] Scheid, V. (2009). Motorische Entwicklung in der frühen Kindheit. In J. Baur, K. Bös, A. Conzelmann & R. Singer (eds.). *Handbuch motorische Entwicklung*. 2., komplett überarb. Aufl. Schorndorf: Hofmann, 281-300.
- [2] Winter, R. & Hartmann, C. (2007). Die motorische Entwicklung (Ontogenese) des Menschen (Überblick). In K. Meinel & G. Schnabel (eds.). *Abriss einer Theorie der sportlichen Motorik unter pädagogischem Aspekt*. 11., überarb. und erw. Aufl. Aachen: Meyer & Meyer, 243-373.
- [3] Roth, K. & Roth, C. (2009). Entwicklung motorischer Fertigkeiten. In J. Baur, K. Bös, A. Conzelmann & R. Singer (eds.). *Handbuch motorische Entwicklung*. 2., komplett überarb. Aufl. Schorndorf: Hofmann, 227-247.
- [4] Hulteen, R. M., Morgan, P. J., Barnett, L. M., Stodden, D. F. & Lubans, D. R. (2018). Development of Foundational Movement Skills: A Conceptual Model for Physical Activity Across the Lifespan. *Sports Medicine*, 48(7):1533-1540. doi:10.1007/s40279-018-0892-6.
- [5] Conférence intercantonale de l'Instruction publique (2010). *Plan d'études romand (PER)*. Neuchâtel: CIIP.
- [6] D-EDK (2017). *Lehrplan 21*. <https://zh.lehrplan.ch/> (Zugriff: 18.9.2020).
- [7] Repubblica e Cantone Ticino (2015). *Piano Di Studio Della Scuola Dell'obbligo Ticinese*. Bellinzona: Repubblica e Cantone Ticino, Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport, Divisione della scuola.
- [8] Herrmann, C., Ferrari, I., Wälti, M., Wacker, S. & Kühnis, J. (2020). *MOBAK-KG: Motorische Basiskompetenzen im Kindergarten: Testmanual*. 3. Aufl. Zürich: Pädagogische Hochschule Zürich. doi:10.5281/zenodo.3774435.
- [9] Herrmann, C., Heim, C. & Seelig, H. (2017). Diagnose und Entwicklung motorischer Basiskompetenzen. *Zeitschrift für Entwicklungspsychologie und Pädagogische Psychologie*, 49(4): 173-185. doi:10.1026/0049-8637/a000180.
- [10] Herrmann, C. (2018). *MOBAK 1-4: Test zur Erfassung motorischer Basiskompetenzen für die Klassen 1-4*. Göttingen: Hogrefe Schultests.
- [11] Gramespacher, E., Herrmann, C., Ennigkeit, F., Heim, C. & Seelig, H. (2020). Geschlechtsspezifische Sportsozialisation als Prädiktor motorischer Basiskompetenzen – Ein Mediationsmodell. *motorik*, 43(2):69-77. doi:10.2378/mot2020.art13d.
- [12] Cole, T. J., Bellizzi, M. C., Flegal, K. M. & Dietz, W. H. (2000). Establishing a standard definition for child overweight and obesity worldwide: international survey. *BMJ Clinical Research*, 320(7244):1-6. doi:10.1136/bmj.320.7244.1240.
- [13] Kühnis, J., Ferrari, I., Fahrni, D. & Herrmann, C. (2019). Motorische Basiskompetenzen von 4- bis 6-Jährigen in der Schweiz – Eine vergleichende Untersuchung in Regel- und Bewegungskindergärten. *Swiss Sports & Exercise Medicine*, 67(2):54-58. doi.org/10.34045/SSEM/2019/15.

Impressum

Éditrice

Promotion Santé Suisse

Direction du projet Promotion Santé Suisse

- Sandra Walter
- Florian Koch

Auteures et auteurs

- Christian Herrmann*, Groupe de recherche Didactique de l'éducation physique et du sport, Haute école pédagogique de Zurich, 8090 Zurich; christian.herrmann@phzh.ch
- Kathrin Bretz, Groupe de recherche Didactique de l'éducation physique et du sport, Haute école pédagogique de Zurich, 8090 Zurich; kathrin.bretz@phzh.ch
- Jürgen Kühnis, Matière principale Éducation physique et sport, Haute école pédagogique de Schwytz, 6410 Goldau; juergen.kuehnis@phsz.ch
- Harald Seelig, Département pour le sport, l'activité physique et la santé, Université de Bâle, 4001 Bâle; harald.seelig@unibas.ch
- Roger Keller, Zentrum Inklusion und Gesundheit in der Schule, Haute école pédagogique de Zurich, 8090 Zurich; roger.keller@phzh.ch
- Ilaria Ferrari, Groupe de recherche Didactique de l'éducation physique et du sport, Haute école pédagogique de Zurich, 8090 Zurich; ilaria.ferrari@phzh.ch

* Adresse de correspondance:
christian.herrmann@phzh.ch,
tél. 043 305 52 64

Photo de couverture

© Christian Herrmann,
Haute école pédagogique de Zurich

Série et numéro

Promotion Santé Suisse, Feuille d'information 55

© Promotion Santé Suisse, mai 2021

Renseignements et informations

Promotion Santé Suisse
Wankdorfallée 5, CH-3014 Berne
Tél. +41 31 350 04 04, fax +41 31 368 17 00
office.bern@promotionsante.ch
www.promotionsante.ch/publications